

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

**Arrêté du 12 décembre 2018 portant changement d'appellation
de la compagnie de gendarmerie départementale de Château-Gontier (Mayenne)**

NOR : INTJ1833078A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-27;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La compagnie de gendarmerie départementale de Château-Gontier (Mayenne) prend l'appellation de compagnie de gendarmerie départementale de Château-Gontier-sur-Mayenne à compter du 1^{er} janvier 2019 et son organisation est corrélativement modifiée dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Le commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Château-Gontier-sur-Mayenne ainsi que ses adjoints exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2, R. 15-24 et R. 15-27 du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 décembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

COMPAGNIE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Château-Gontier	PSIG Château-Gontier PSIG Laval BR Château-Gontier BT Château-Gontier BT Andouillé BT Argentré BT Cossé-le-Vivien BT Craon BT Grez-en-Bouère BTA Laval BT Meslay-du-Maine BT Port-Brillet BT Saint-Aignan-sur-Roë BT Vaiges	
Château-Gontier-sur-Mayenne		PSIG Château-Gontier-sur-Mayenne PSIG Laval BR Château-Gontier-sur-Mayenne BT Château-Gontier-sur-Mayenne BT Andouillé BT Argentré BT Cossé-le-Vivien BT Craon BT Grez-en-Bouère BTA Laval BT Meslay-du-Maine BT Port-Brillet BT Saint-Aignan-sur-Roë BT Vaiges